



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

R
M***22034140***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**28 FEV. 2022**Greffe
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0457 649 265****Nom**(en entier) : **Résidence Les Charmilles**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue d'Eghezée 54 à 5060 Auvelais****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire**

Extrait des notules de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2021 :

"Après avoir pris connaissance des rapports annoncés dans l'ordre du jour et après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée, à l'unanimité,

...

DECIDE de renouveler le mandat du commissaire SRL EY Réviseurs d'Entreprises, établi à 1831 Diegem, De Kleetlaan 2, représentée par M. Harry Everaerts, réviseur d'entreprise, agissant au nom d'un SRL et tenir l'office à 9100 Sint-Niklaas, Grote Heimelinkstraat 111.

DECIDE que le mandat du commissaire prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale de 2024 relative à l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2023."

Pour extrait,

Korian Belgium SA

Administrateur

ayant comme représentant permanent

Dominiek Beelen

SL Finance SA

Administrateur

ayant comme représentant permanent

Liesbet Danneels

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).